

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

132

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2014 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

**Présences :** Mme Pascale Baillargeon, parent  
Mme Annie Cloutier, parent  
Mme Jennifer Cupples, parent  
Mme Véronique Labrecque, parent  
Mme Manon Letarte, parent  
Mme Julie Rouillard, parent  
Mme Véronique Laberge, enseignante  
Mme Nancy Morin, enseignante  
M. Sylvain Codère, enseignant  
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien  
M. Maxime Dallaire, président du conseil des élèves 5<sup>e</sup> sec.  
M. Jérémy Veilleux, vice-président du conseil des élèves 5<sup>e</sup> sec.  
Mme Diane Turcotte, commissaire

**Invité :** M. Sébastien Obermeir, stagiaire enseignant en musique

**Absences motivées :** Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels

**Membres de la direction :** Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture et M. Sylvain Brière

**Secrétaire :** Mme Linda Plante

**1. Mot de bienvenue**

Mme Maryse Talbot souhaite la bienvenue à tous les membres présents et en particulier aux nouveaux membres, qui se joignent au conseil d'établissement.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Maryse Talbot fait la lecture de l'ordre du jour et, suite à son adoption, un tour de table sera fait pour permettre à chacun de se présenter aux autres.

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

12.3 Point concernant l'assemblée générale des parents

**CET-870** Sur la proposition de Annie Cloutier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2014**

**CET-871** Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 juin 2014 tel que présenté.

**4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

Point 3 au dernier paragraphe, «...Mme Talbot répond que l'agent communautaire,...., planifiait d'offrir une formation sur les drogues à tout le personnel de l'école..»

Comme convenu, M. Lehoux, l'agent communautaire, a organisé en début d'année une formation pour tout le personnel de la polyvalente. Lors de

cette conférence, un agent de la GRC nous a entretenus sur la toxicomanie, les drogues chimiques et autres, leurs aspects, leurs effets, les symptômes, ce qu'elles contiennent, les plus consommées, etc.

Mme Talbot nous dit qu'éventuellement nous pourrions offrir cette formation aux parents. Toutefois, comme c'est une formation très technique et que l'agent de la GRC est de l'extérieur de la région, nous demanderons aux parents de s'inscrire à l'avance. De cette façon, nous connaissons l'intérêt des parents pour une telle formation et nous nous assurerons d'un auditoire plus grand que celui de l'an dernier (12 personnes).

Au point 4, Affaires en lien avec le procès-verbal :

Au 3<sup>e</sup> paragraphe concernant les ateliers-conférences.

À ce jour, deux groupes de parents de 16 personnes chacun se sont formés. La plupart d'entre eux sont inscrits aux cinq conférences. La première rencontre se tenait hier soir, mardi 7 octobre, et les parents ont été ravis de cette soirée.

Après ces cinq conférences, si la demande est toujours là, il y aura d'autres inscriptions pour participer à ces ateliers.

Un parent demande si ces conférences seront offertes aux parents des enfants de niveau primaire.

Mme Talbot nous rappelle que, lors de la dernière rencontre, il avait été nommé que les intervenants qui bâtissaient ces ateliers préféraient les offrir aux parents d'élèves du secondaire. Si tout va bien, il pourrait être possible d'ouvrir l'offre aux parents des élèves du primaire et d'autres secteurs soit par visioconférence, par exemple. C'est à voir. Notons que le CSSS du Granit offre une belle collaboration dans ce partenariat.

M. Brière nous informe que nous aurions dû présenter un budget officiel ce soir mais, à cause des dernières élections provinciales, tout a été décalé d'un mois. Le budget sera donc présenté à la prochaine rencontre.

À ce moment-ci de la rencontre, nous faisons un tour de table pour que chacun se présente juste avant que l'on passe au point suivant, les élections.

Mme Diane Turcotte, commissaire, prend le temps de s'adresser aux membres étant donné que c'est sa dernière rencontre en tant que commissaire.

Mme Turcotte tient tout d'abord à remercier Mme Talbot, les membres de la direction ainsi que les responsables pour le bel accueil qu'elle a reçu au sein du conseil d'établissement.

Elle tient à féliciter tous les parents, les enseignants, les élèves et tous ceux qui siègent et se présentent aux réunions pour le bien-être de l'école. C'est grâce à cela que nos écoles vont si bien.

Son mandat se terminera aux élections scolaires du 2 novembre prochain. C'est donc Mme Carole Bourgault qui sera la prochaine commissaire.

Mme Talbot remercie Mme Turcotte de sa présence aux réunions. Ce fut très apprécié. Merci beaucoup, Mme Turcotte, pour votre apport au conseil d'établissement.

## **5. Élections à la présidence et vice-présidence**

**CET-875**

Mme Jennifer Cupples propose Maryse Talbot comme présidente d'élection.

**CET-876**

Mme Annie Cloutier propose Linda Plante comme secrétaire.

### **Élection à la présidence :**

Mme Jennifer Cupples propose Annie Cloutier  
Mme Manon Letarte appuie la proposition.

Mme Annie Cloutier propose Véronique Labrecque  
Mme Pascale Baillargeon appuie la proposition.

Mme Véronique Labrecque refuse.  
Mme Annie Cloutier accepte la présidence.

Félicitations à Mme Annie Cloutier.

## **Élection à la vice-présidence.**

Mme Manon Letarte propose Jennifer Cupples.  
Mme Julie Rouillard appuie la proposition.

Mme Annie Cloutier propose Pascale Baillargeon.  
Mme Véronique Labrecque appuie la proposition.

Mme Pascale Baillargeon refuse la proposition.  
Mme Jennifer Cupples accepte la vice-présidence.

Félicitations à Mme Jennifer Cupples.

Fin des élections.

## **6. Correspondance**

Aucune correspondance.

## **7. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

## **8. Rapport d'activités**

### **8.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents**

Mme Jennifer Cupples nous informe que l'assemblée pour la formation du comité de parents aura lieu le 20 octobre 2014.

### **8.2 Rapport du conseil des élèves**

M. Maxime Dallaire, en remplacement d'Anabelle Veilleux, nous informe qu'au cours de l'été, les membres du conseil ont eu leur première rencontre de formation.

Il y a eu la préparation de la demi-journée d'activités de la rentrée. Pour augmenter le taux de participation, il y a eu le tirage d'un iPod et de cartes-cadeaux de chez WalMart. La réponse a été très bonne de la part des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires.

Il y a eu les élections pour désigner le représentant des 1<sup>res</sup> secondaires.

Cette année, plusieurs candidats étaient en lice et c'est Mlle Maude Lapierre qui a été élue. Félicitations à Mlle Lapierre.

Au cours du mois de septembre, le conseil a présenté son plan d'action à tous les élèves de la polyvalente. Ces rencontres se tenaient à l'auditorium à la période d'étude.

Le conseil aimerait :

- repeindre les deux salles publiques;
- remplacer plusieurs objets dans l'école, comme l'achat de nouveaux ballons;
- équiper le local du TADAM et la salle de conditionnement physique d'une chaîne stéréo;
- organiser des spectacles ou des jeux-questionnaires pour animer l'heure du dîner;
- diversifier l'offre des voyages de fin d'année;
- conserver la sortie au Salon du livre avec M. Raphaël St-Jacques;
- implanter une nouvelle dynamique pour le local du TADAM. Ce pourrait être de nouveaux règlements, une nouvelle formule, une carte de membre, des conséquences pour ceux qui ne respecteraient pas les règles, etc.

Il y a eu la visite des olympiens, et le conseil a suggéré aux élèves de se vêtir aux couleurs de l'école. Une conférence des plus intéressantes.

Le comité est à compléter les demandes d'aide financière. Cette année, le budget disponible est de 23 000 \$. Jusqu'à maintenant, les demandes totalisent 8 000\$. Certaines demandes ont été dirigées vers un autre budget, d'autres n'ont pas été retenues lorsqu'elles ne répondaient pas aux critères du conseil.

Le conseil prévoit une activité pour la journée de l'Halloween. On prévoit tenir l'activité à la dernière période du vendredi 31 octobre prochain, le tout suite à l'approbation par le conseil d'école.

Avant de terminer, M. Brière rappelle aux représentants du conseil des élèves qu'il souhaiterait être invité à la rencontre avant que le conseil prenne les décisions finales concernant les dépenses.

## **9. Questions administratives:**

### 9.1 Adoption des règles de régie interne (document)

Le document est distribué à chacun des membres. Mme Talbot n'en fera pas la lecture complète, mais attire l'attention aux points 3, 4, 8, 9 et 12. Mme Talbot invite les membres à prendre le temps de le lire à la maison.

**CET-872**

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

### 9.2 Dépôt du plan de travail et dates de rencontres (2 documents)

Chacun des membres reçoit un document détaillant le plan de travail du conseil d'établissement pour la prochaine année ainsi que le projet de calendrier indiquant les dates des rencontres pour l'année.

Mme Talbot fait la lecture du plan de travail et en présente les points. Quant au calendrier, ce sont les premiers mercredis du mois qui sont privilégiés.

Mme Rouillard vérifiera si elle peut déplacer des engagements qu'elle a déjà d'inscrits à son agenda. Après vérification, Mme Rouillard avisera Mme Talbot et nous communiquerons le tout par courrier électronique aux autres membres du conseil.

### 9.3 Choix des représentants de la communauté.

La présidente, Mme Cloutier, demande aux membres de vérifier auprès de leur entourage s'ils connaissent des personnes qui voudraient siéger comme représentant de la communauté.

Mme Talbot a vérifié auprès de nos partenaires, Intro-travail et carrefour jeunesse emploi, elle attend une réponse de Mme Nathalie Gervais. Elle vérifiera auprès de Mme Lucie Bilodeau et de Mme Diane Côté également.

Mme Baillargeon interpellera Mme Lucette Lacombe.

Mme Letarte demandera à M. Pierre Letarte.

### 9.4 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

M. Brière nous informe du montant accordé au conseil d'établissement pour cette année. Ce dernier est de 1 414 \$, donc 300 \$ de moins que l'an dernier.

De cette somme, 562 \$ ont été dépensés pour l'assemblée générale des parents de septembre dernier. Il ne reste qu'un montant de 852 \$ pour les frais de déplacement des membres et possiblement un repas à la fin de l'année.

M. Brière demande aux membres de lui remettre un premier compte de frais de déplacement en décembre et un second en mai 2015.

### 9.5 Les étapes et les rencontres parents-enseignants (document)

Mme Talbot distribue le document aux membres et en fait la présentation.

### 9.6 Formulaire de dénonciation d'intérêt (information)

Le document est distribué à tous les membres, et Mme Talbot demande de bien vouloir le compléter avant de quitter la rencontre.

20 h Arrivée de Mme Line Couture

### 9.7 Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif et du conseil des commissaires (information)

Le calendrier des rencontres est distribué à tous les membres. À noter que ces deux rencontres ont lieu le même jour.

### 9.8 Suivi du comité aviseur

M. Brière nous informe que cette année fut celle de l'implantation de ce comité. Jusqu'à ce jour, aucune demande n'a été faite. Pour ce qui est de

l'entente (emballage) avec le Maxi, tout va comme prévu, c'est-à-dire que c'est M. Brière qui gère l'argent.

M. Brière demande si un des parents présents aimerait siéger à ce comité. Mme Pascale Baillargeon démontre son intérêt pour faire partie du comité aviseur.

#### **10. Questions éducatives :**

10.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (document)

Mme Talbot distribue le tableau à chacun des membres et en fait la présentation. D'autres activités peuvent s'ajouter tout au long de l'année.

10.2 Comité cafétéria

M. Brière nous dit qu'une première rencontre a eu lieu. Il y aura deux changements au menu. La panure utilisée habituellement sera remplacée par une panure au riz et il y aura un menu thaï également.

À la journée « portes ouvertes », le CSSS apportera des brochures pour aider les parents à composer un lunch.

Pour ce qui est de la machine pour les barbotines, la demande a été rejetée. Il y a aussi les jus en poudre qu'il faudra changer; par contre, il y a toujours de vrais jus de fruits qui sont offerts.

Cette année, M. Bernard Fillion offrira aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire un cours de cuisine de base.

Mme Chantal Lessard a présenté le projet croque-santé de la compagnie Métro. Cette dernière offre deux bourses de 1 000 \$ chacune pour présenter un projet de bouffe santé. L'idée lancée est de présenter les desserts santé du mois.

M. Brière nous informe qu'un membre du conseil des élèves ainsi qu'un parent doit siéger à ce conseil. M. Maxime Dallaire et Mme Julie Rouillard sont nommés pour faire partie de ce comité.

Un parent demande où en est le projet de machine distributrice dont il a été question l'an dernier. M. Brière répond qu'il faut trouver une façon de financer cette machine qui coûte environ 7 000 \$.

10.3 Demande de dérogation (UR)

Mme Maryse Talbot nous fait la lecture de la demande de semestrialisation pour les élèves de l'unité de rattrapage. Cette demande est faite chaque année, car ces élèves, apprenant en modulaires, ne sont pas soumis aux examens du MELS ou aux examens posés en même temps que les élèves du régulier.

#### **CET-873**

Sur la proposition de Véronique Labrecque, il est résolu d'adopter la demande de dérogation pour l'UR.

10.4 Portes ouvertes

La journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 8 novembre prochain. Il est possible que mesdames Maryse Talbot et Louise Turcotte, accompagnées de membres du conseil d'école, parcourent les écoles primaires afin de rencontrer les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années pour les inviter à cette journée.

10.5 Galas

Mme Maryse Talbot réitère l'invitation aux membres, qu'ils sont toujours invités à ces galas. Alors, si déjà ils veulent réserver une date pour l'une ou l'autre de ces soirées, ils sont les bienvenus.

10.6 Les bons coups

Rencontre des parents d'élèves doubleurs G1, avec les enseignants, Mme Line Couture et M. Stéphane Couture. Une rencontre très intéressante avec un format très conviviale. Ce fut très apprécié.

Restructuration des périodes d'études pour les 1<sup>res</sup> secondaires.

Poursuite du projet mathématique SIAA avec les enseignants du premier cycle.

Rencontre des parents d'élèves en UR dans une formule cocktail. Les enseignants, Mme Mylène Pomerleau, M. Stéphane Couture et Mme Maryse Talbot étaient présents pour animer cette rencontre.

Visite de sept athlètes olympiens en collaboration avec Granit-Action. Chacun décrivait une valeur olympique qui l'a motivé tout au long de son parcours.

Ateliers pour les parents offerts par M. Patrick St-Jacques et Mme Geneviève Lalonde du CSSS. Nous tenons un bon filon.

Rencontre des élèves FPT2-3, qui ont la responsabilité d'un projet de collation santé au département d'adaptation scolaire. La gestion d'inventaire, de l'argent, les achats, la préparation des collations, toutes ces activités entrent dans la formation FPT2-3.

Nouveau site Internet pour les parents. Il sera accessible le 15 octobre prochain.

Mise à niveau du cours d'anglais pour les 1<sup>res</sup> secondaires. Construction d'une grammaire maison pour aider les élèves du premier cycle.

Lecture des chiffres du projet PRÉÉ. En date du 30 septembre dernier, les chiffres indiquent que nous avons seulement 11 élèves sur 815 qui ont décroché. C'est excellent.

## **12. Varia**

### **12.1 Politique de voyage (adoption)**

Mme Maryse Talbot distribue le document à tous les membres. Elle explique qu'il arrive souvent que des élèves quittent pour des vacances avec leurs parents en dehors des congés scolaires établis.

Un comité d'enseignants a été formé afin d'établir cette politique. Cette dernière s'appuie sur la loi sur l'instruction publique (LIP). Les parents et les élèves devront se plier à cette politique.

Cette politique sera expédiée avec la première communication le 15 octobre prochain.

**CET-874**

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est proposé d'accepter la *politique relative aux absences des élèves pour voyages familiaux durant l'année scolaire* telle que présentée.

### **12.2 Info flash**

Distribution de la procédure à suivre pour consulter les infos-flash sur le portail de la CSHC.

### **12.3 Point concernant l'assemblée générale des parents**

Un parent mentionne que la rencontre de l'AGA était beaucoup plus dynamique cette année que l'an dernier.

Ce parent se questionne sur le rôle de M. Stéphane Couture, psychoéducateur et encadrement scolaire. Il a été présenté parmi les membres de la direction.

Mme Maryse Talbot confirme que ce mandat colle parfaitement à la tâche du psychoéducateur. Il fait du support en classe, des stratégies d'intervention, travaille de façon individuelle avec l'élève, s'occupe de l'aspect disciplinaire. Cela permet d'apporter une structure claire dans l'école pour faire plus de prévention que de l'action-réaction. L'information circule, et les élèves reçoivent la même réponse de la part de tous les intervenants, membres de la direction.

## **13. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

## **14. Levée de l'assemblée**

**CET-877**

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 21 h 03.

Annie Cloutier,  
Présidente

Maryse Talbot,  
directrice